

## **Luttes urbaines et nouvelles formes de solidarité sociale: le quartier Saint-Jean-Baptiste à Québec**

Anne-Marie Seguin  
INRS-Urbanisation  
Université du Québec  
Montréal, PQ H2X 2C6

Les luttes urbaines dans le quartier Saint-Jean-Baptiste à Québec ont d'abord attiré notre attention parce que de nombreuses femmes y étaient impliquées. Au départ, notre recherche reposait sur la prémisse qu'au sein des luttes, les femmes formulaient un discours singulier, qu'elles définissaient des enjeux qui leurs étaient propres et qu'elles militaient de façon différente des hommes qui participaient aux luttes. Or, une fois le travail de terrain terminé, les choses se présentaient sous un jour assez différent. La division sexuelle que nous nous attendions à trouver au sein des luttes s'avérait dans les faits peu marquée. Dans l'ensemble, les convergences s'avéraient beaucoup plus nombreuses que les divergences entre les hommes et les femmes. Ces observations qui venaient en contradiction avec d'autres travaux (Fincher et McQuillen 1989) nous ont amenée à nous interroger sur les causes de cet état de faits. Ce dernier tient, selon notre interprétation, aux conditions sociales communes et particulières que rencontrent les femmes et les hommes qui résident dans le quartier Saint-Jean-Baptiste de Québec. Un retour sur des formes plus anciennes de développement social où les femmes ont été particulièrement présentes nous permettra de mieux comprendre non seulement la forte participation des femmes et des hommes au sein des luttes mais également la forme que prennent les rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes au sein des organisations mixtes impliquées dans les luttes du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Par ailleurs, on a évoqué à plusieurs reprises les thèmes de la décomposition des lieux intermédiaires de la solidarité et de l'atomisation croissante

---

L'auteure remercie le Fonds F.C.A.R. du Québec pour l'appui financier apporté à cette recherche.

des individus. S'il est vrai qu'au Québec l'extension de la protection sociale par l'État a réduit depuis un demi siècle la centralité des formes traditionnelles de la solidarité communautaire, notamment celles qui sont axées sur la paroisse, et que ces dernières ont pu apparaître désuètes aux yeux des segments plus jeunes de la population, il faut se garder de conclure trop rapidement que la solidarité communautaire constitue de nos jours une forme résiduelle. L'examen des luttes urbaines des décennies 1970 et 1980 dans le quartier Saint-Jean-Baptiste révèle que ces dernières participent d'une nouvelle forme de solidarité communautaire qui dénote une capacité et une vitalité toujours présentes de la société civile.<sup>1</sup> En effet, les luttes qui s'opposent au départ à l'empiètement des fonctions locales centrées sur la résidence par des fonctions tertiaires centrales attirées dans le quartier par la présence du Parlement de la province et d'édifices administratifs, deviennent rapidement, tant pour les résidentes que les résidents, non seulement un moyen de répondre à des besoins pressants (par exemple de logements sociaux) mais également un canal privilégié de la constitution des liens sociaux nécessaires à l'exercice de la solidarité communautaire. De plus, les luttes participent à la consolidation de l'identité de nombreux individus du quartier situés en marge des réseaux d'appartenance traditionnels. Enfin, les acteurs des luttes, ces femmes et ces hommes qui vivent le plus souvent seuls, ont revendiqué de nombreuses améliorations destinées aux enfants du quartier dénotant ainsi une préoccupation pour les besoins des familles même si ces dernières sont nettement minoritaires parmi l'ensemble des ménages que compte le quartier. Ces observations remettent en cause un certain discours qui dénonce l'individualisme excessif et l'égoïsme des adultes, femmes et hommes, qui vivent en marge du modèle de la famille nucléaire traditionnelle.

La trame du texte sera la suivante. Après un bref retour sur les écrits portant sur l'atomisation croissante de la société, nous commencerons par décrire le profil socio-démographique du quartier Saint-Jean-Baptiste. Puis, nous présenterons les luttes urbaines qui ont été menées dans ce quartier depuis le milieu des années 1970. Nous montrerons ensuite comment les femmes et les hommes du quartier qui partagent certaines conditions sociales en viennent à s'impliquer ensemble dans les luttes sur une base égalitaire et à formuler des demandes territoriales communes. Le retour sur des épisodes anciens de développement social nous permettra d'éclairer l'épisode actuel et nous conduira à nous interroger sur le caractère novateur de ce que l'on qualifie souvent de «nouveau partenariat» entre la société civile et l'État. Enfin, même si la

1. Cette analyse repose sur de multiples sources d'information. Par le biais de l'observation participante mais aussi de rencontres avec des personnes impliquées dans le quartier, l'auteure a développé une bonne connaissance des luttes. Celle-ci a été complétée par le dépouillement de documents variés: dossiers de presse et documentation produite par les différents comités ou organisations (tracts, brochures, bulletins de liaison et archives du comité de citoyens et citoyennes du quartier, articles parus dans la presse militante, etc.).

solidarité comme mode de gestion sociale a de nombreuses qualités, il nous paraît utile de montrer qu'elle présente aussi certaines limites.

### Atomisation sociale et demande d'État

Au début des années 1980, la question de l'atomisation de la société attirait l'attention. Plusieurs auteurs (Donzelot 1986; Rosanvallon 1981; Sullerot 1984) dénonçaient l'isolement croissant des individus dont l'État devenait le principal recours. Donzelot (1986:29) élaborant un scénario du pire écrivait: on "aboutit logiquement à cette situation d'un contexte familial et social qui ne porte plus aucune contrainte au point de devenir diaphane et d'une protection qui pour être la plus large et la plus détaillée possible revient en entier à l'État". Dans la même veine, Rosanvallon (1981:114) pour lequel la demande d'État est fonction de la "forme du social, de sa densité, de sa texture», rappelait le danger d'une situation où le social en viendrait à être réduit à un ensemble «d'individus autonomes et déconnectés, que l'État finirait par recouvrir complètement». La solidarité étatique de plus en plus disjointe des formes de solidarité intermédiaire deviendrait la seule forme possible de la solidarité sociale et cet État fonctionnerait de plus en plus au lien social minimal (Godbout 1991:72).

Sullerot (1984:15) écrivait, sur un ton de reproche voilé, «la prolifération récente des ménages composés d'une seule personne donne une image saisissante de l'atomisation progressive de notre société en individus déconnectés les uns des autres pour la vie quotidienne, comme la prolifération des ménages monoparentaux [...] donne une idée saisissante de l'éclatement des familles, qui naguère encore, vivaient ensemble au sein du même foyer». Elle ajoutait plus loin (Sullerot 1984:18) que ces adultes attendent d'être aidés, assurés, pris en charge par l'État.

Reconnaissant les limites financières et fonctionnelles de l'État, Rosanvallon et Donzelot proposaient quelques pistes de solutions. Pour Rosanvallon (1981:115), l'alternative à l'État-providence n'est pas de nature institutionnelle, elle est sociétale. Il propose, pour réduire la demande d'État, de produire de la sociabilité, de "faire exister une société civile plus épaisse et de développer des espaces d'échanges et de solidarité qui puissent être encadrés en son sein et non pas extériorisés et projetés sur les deux seuls pôles que sont le marché ou l'État". Il s'agit de "multiplier les lieux intermédiaires de composition sociale, de réinsérer les individus dans des réseaux de solidarité directs" (Rosanvallon 1981:119). Donzelot (1986: 30) propose quant à lui que l'État responsabilise l'individu en ce qui concerne la production et l'entretien du lien social.

Ces auteurs ouvrent une voie intéressante parce qu'elle ne renvoie pas à la seule solidarité familiale en remettant à l'ordre du jour les formes intermédiaires de la solidarité. Mais leurs propositions présentent certaines lacunes. Elles succombent au travers qu'elles critiquent en ce sens qu'elles accordent

soit à l'État, dans le cas de Donzelot, soit à un acteur dont on ne sait trop s'il est extérieur à la société civile, dans le cas de Rosanvallon, le rôle d'agir sur le social. Leur analyse est fondée sur une représentation d'une société civile incapable de réagir d'elle-même comme si une fois le processus d'atomisation initié, son accentuation était inéluctable et la solution ne pouvait être trouvée qu'en dehors de la société civile.

Cette absence de sensibilité aux initiatives de la société civile relatives à la création de formes nouvelles de solidarité intermédiaire est sans doute partiellement attribuable au fait que ces analyses sont menées à un niveau trop abstrait et trop éloigné de l'épaisseur du social qui, pour se révéler, demande une échelle d'observation particulière, l'échelle locale où ces pratiques se déploient.<sup>2</sup> Depuis plusieurs années, des travaux féministes ont souligné l'importance de mener des analyses à cette échelle qui est celle de la quotidienneté (Bowly et al. 1986; Stimpson et al. 1981; Wekerle, 1984). Si les théoriciens de l'État-providence avaient accordé au début des années 1980 plus d'attention à l'État local, ils auraient sans doute repéré les pratiques de solidarité intermédiaire qui se sont développées depuis le début des années 1970 puisqu'elles ont généré de nouvelles demandes d'État qui mettent en cause notamment, mais non exclusivement, l'État local. A ce titre, l'analyse des luttes urbaines est particulièrement intéressante. Elle permettra d'illustrer la capacité de production du lien social par la société civile dans un contexte de mutations sociales importantes.

Le quartier Saint-Jean-Baptiste constitue un cas de figure intéressant pour l'observation de la reconstruction des formes de solidarité intermédiaire pour plusieurs raisons. D'abord, il est habité par de nombreux individus qui vivent dans des formes de ménages non traditionnelles. La majorité des jeunes adultes sont non pratiquants ce qui les place en marge des réseaux paroissiaux de solidarité. En sa qualité de quartier latin depuis le déplacement de l'Université Laval vers Sainte-Foy, le quartier attire nombre de jeunes universitaires venus de l'extérieur de l'agglomération qui ne peuvent entretenir des liens familiaux sur une base quotidienne de sorte que la solidarité familiale perd son caractère central pour ces individus. Enfin, bon nombre de travailleurs des deux sexes occupent un emploi précaire, ce qui ajoute à leur isolement en les privant d'un réseau d'appartenance ancré au lieu de travail.<sup>3</sup> Ces individus qui paraissent à première vue atomisés et déconnectés présentent donc plusieurs des caractéristiques des ménages décrites plus haut par Sullerot (1984) ou Donzelot (1986).

- 
2. De la même façon, on a vu se développer au début des années 1980, un courant de pensée voulant que la solidarité familiale s'étiolle. Des analyses empiriques poussées ont montré que la solidarité familiale est toujours bien vivante même si les membres d'une famille peuvent souhaiter pouvoir compter dans certaines situations sur une aide institutionnelle d'appoint (Fortin 1987; Lesemann et Chaume 1989).
  3. Le "nomadisme" professionnel de ces jeunes les empêche de tisser des liens solides et durables, leur insertion dans chaque milieu de travail étant de courte durée.

Dans les pages qui suivent, nous retracerons comment ces individus ont reconstitué les liens sociaux dans le quartier. Dans un premier temps, ils se sont donné des services et des commerces communautaires. Puis, par le biais des luttes, ils se sont opposés au déplacement tant de ces services et commerces que des résidants menacés par les démolitions prévues dans certaines portions du quartier. Les demandes sociales ont ensuite porté sur la production de lieux propices à la constitution de réseaux d'entraide. Ainsi, contrairement au scénario présenté plus haut et paradoxalement, l'examen des luttes dans le quartier Saint-Jean-Baptiste qui exprimaient une demande d'État montrera que cette dernière vise essentiellement à la production de lieux favorables au développement d'une solidarité communautaire. Nous sommes aux antipodes d'une demande d'État venant d'individus déconnectés qui ne sauraient que se tourner vers ce dernier pour qu'il les prenne entièrement en charge.

Durant l'épisode des luttes, les groupes entretiendront avec l'État un rapport ambivalent. D'une part, leur rapport sera conflictuel du fait que l'État n'acquiescera pas à toutes les demandes émanant de la société civile parce qu'il a ses propres visées sur la production territoriale : ce dernier prévoit, dans ce quartier central, un vaste déploiement de fonctions tertiaires dans la plus pure tradition de la rénovation urbaine. D'autre part, ils bénéficieront de diverses sources de financement provenant des niveaux étatiques supérieurs permettant l'embauche de personnel<sup>4</sup> ou le paiement des dépenses de fonctionnement (loyer, téléphone, etc.) ou encore de sommes importantes pour la constitution de coopératives de logements.

Avant de décrire les luttes, il importe de présenter à grands traits le quartier Saint-Jean-Baptiste.

### **Le quartier Saint-Jean-Baptiste de Québec: marginalité domestique et précarité de l'emploi**

Les années 1970 et 1980 ont été marquées par d'importants bouleversements dans la sphère de la famille qui sont maintenant bien connus et sur lesquels il n'est nul besoin de revenir longuement: divorcialité accrue, refus ou report de la maternité, refus de la conjugalité, etc. Ces mutations ont accru la fluidité des ménages et ont concouru à l'augmentation des familles monoparentales, surtout celles avec de jeunes enfants, ainsi qu'à l'accroissement des ménages formés de personnes seules. Parallèlement à ces bouleversements dans la famille, on observait une extension de la précarité de l'emploi, notamment parmi la catégorie des professionnel(le)s.

- 
4. Ce financement a souvent été obtenu par le biais de programmes ponctuels de création d'emplois (Perspective-Jeunesse, Canada au Travail, Compagnie des jeunes travailleurs, pour n'en nommer que quelques-uns).

L'augmentation des formes de ménages non traditionnelles s'est accompagnée d'une spécialisation démographique de l'espace intramétropolitain. Dans son étude sur la région métropolitaine de Québec, Morency (1988) dégage une opposition entre, d'une part, les banlieues, tant récentes que plus anciennes, caractérisées par une forte présence des familles traditionnelles et à double revenu et, d'autre part, les quartiers centraux en voie de restructuration où l'on observe une forte représentation des ménages non-familiaux et des familles monoparentales.

Le quartier Saint-Jean-Baptiste qui appartient au second type, se caractérise par une forte concentration de ménages non traditionnels. En 1986, plus de la moitié des ménages du quartier, soit 54% sont composés de personnes seules, 13% sont des ménages non-familiaux de plusieurs personnes, 16% des couples sans enfant, 8% sont des familles monoparentales et enfin, seulement 9% des ménages sont formés de familles époux-épouses avec enfant(s).<sup>5</sup> Le quartier se compose donc essentiellement d'unités domestiques qui échappent au modèle familial.

Par ailleurs, en 1986, le quartier qui est devenu le quartier latin compte une forte proportion d'universitaires; 38% des personnes âgées de 15 ans et plus ont fréquenté l'université, soit près de deux sur cinq. Malgré ce pourcentage élevé, le quartier est le lieu de résidence de nombreux travailleurs précaires des deux sexes. A titre indicatif, même si cette donnée traduit bien imparfaitement l'insertion professionnelle difficile des travailleurs du quartier, mentionnons que selon le recensement canadien, 52,6% des hommes et 62,1% des femmes du quartier<sup>6</sup> qui faisaient partie de la population active en 1986 occupaient un emploi «non standard», c'est-à-dire un emploi à temps partiel ou occupé de façon non continue pour l'année de référence (1985). Cette situation s'explique par le fait que plusieurs des universitaires du quartier ont poursuivi des études dans les domaines des sciences humaines et sociales, des lettres et des arts. Notre connaissance des résidentes et résidents du quartier et plus particulièrement des jeunes universitaires nous permet d'affirmer que bon nombre d'entre eux occupaient des emplois précaires à la fin des années 1970 et durant les années 1980.

D'espace transitoire qu'il aurait pu être en sa qualité de quartier latin, le quartier avec ses logements bon marché, sa bonne desserte en transport en commun et ses petits commerces à proximité deviendra un lieu d'installation pour de nombreux jeunes diplômés universitaires, ces derniers ne pouvant compter que sur de faibles revenus attribuables à la fois au fait qu'ils occupent

un emploi précaire et à la forme de l'unité domestique à laquelle ils appartiennent, qui repose le plus souvent sur un seul adulte donc un seul revenu. Le quartier deviendra pour eux un lieu d'enracinement social, un espace à s'approprier, c'est-à-dire à rendre conforme à leur usage. Les enjeux qui sont au coeur des luttes dans le quartier Saint-Jean-Baptiste prennent une dimension particulière car ce dernier est le site de la Colline parlementaire qui, avec ses édifices gouvernementaux, ses grands hôtels et ses tours à bureaux, occupe une bonne partie de la moitié sud de sa superficie (Séguin et Villeneuve 1993). Dès 1960, l'on prévoyait un réaménagement complet de tout le quartier.

### Les demandes territoriales

On peut identifier trois grands thèmes autour desquels se sont articulées les luttes: la préservation du cadre bâti, notamment le stock de logements anciens et relativement bon marché, l'aménagement de nouveaux équipements collectifs et enfin la conservation du caractère patrimonial du quartier. Nous nous intéresserons aux luttes se référant aux deux premiers volets.<sup>7</sup>

Dès 1975, une lutte s'organise pour empêcher l'éviction de la garderie coopérative Saint-Jean-Baptiste de ses locaux situés dans le couvent du Bon Pasteur. On projette de démolir cet édifice et ceux qui lui sont adjacents, tous propriété des soeurs du Bon Pasteur, afin de contruire sur le terrain qu'ils occupent un nouveau palais de justice. Si le but de la lutte qui se situe dans un registre d'opposition est d'abord de conserver un local qui possède un accès à une cour extérieure, élément rare dans le quartier, elle s'élargira rapidement. Plutôt que de démolir le Complexe du Bon Pasteur et de voir se consolider la fonction tertiaire du quartier, les résidentes et résidents réclameront qu'il soit recyclé à des fins résidentielles. En utilisant les programmes d'aide au logement coopératif, sept coopératives dont deux réservées aux familles monoparentales seront constituées (Wekerle, 1988). Dans l'aménagement des lieux, des espaces communs seront prévus. Le Complexe comprend, par exemple, une vaste pièce réservée aux jeunes enfants et aux adolescents. Une salle est prêtée aux organismes communautaires pour des réunions, des assemblées. Les pratiques d'entraide et de soutien y seront particulièrement encouragées et florissantes.<sup>8</sup> Il faut mentionner ici que les logements coopératifs comptent pour 12% des logements du quartier; ils sont regroupés dans 18 coopératives. Les femmes ont eu un rôle central dans la mise sur pied des coops. Elles seront par la suite très

5. Compilation de l'auteure à partir des données du recensement du Canada de 1986, catalogue 95-141.

6. Chez les hommes, ce pourcentage est nettement plus élevé que celui qu'on observe pour l'ensemble de l'agglomération où il se chiffre à 39,5%. Chez les femmes, le pourcentage des emplois non standards est légèrement plus faible dans le quartier que dans l'ensemble de l'agglomération où il atteint la valeur de 66,0%.

7. On pourra consulter des cartes et trouver un complément d'information sur les luttes dans Séguin et Villeneuve (1993).

8. Par exemple, des mères seules s'entendent pour offrir une fois par semaine le repas du midi aux enfants. Une épicerie coopérative sera mise sur pied dans le Complexe du Bon Pasteur. Les gestes d'entraide peuvent être plus ponctuels, par exemple, on accompagnera une personne âgée chez son médecin.

présentes sur les conseils d'administration.

En 1976, une nouvelle mobilisation a lieu pour empêcher la démolition de 17 immeubles à vocation essentiellement résidentielle dont l'un abrite la Maison des jeunes du quartier sur la rue Saint-Gabriel; les autorités avaient planifié d'y aménager un large boulevard de desserte de la Colline parlementaire. Cette lutte mène à la formation du comité de citoyens et citoyennes du quartier. Les immeubles seront conservés et deviendront la propriété de deux coopératives totalisant près de 100 logements. La Maison des jeunes y sera maintenue et elle jouera un rôle important auprès des jeunes du quartier. On devra par la suite se mobiliser pour assurer son financement. Dans ce même secteur, en 1977, les résidants et résidentes revendiqueront l'aménagement de deux petits parcs de quartier pour les enfants. Fait à mentionner, l'un d'eux, le parc Scott, sera conçu et aménagé par un comité où se retrouvent des hommes et des femmes, suite à une consultation populaire. On devra se mobiliser ultérieurement pour empêcher que l'on modifie l'aménagement du parc.

En 1980, les citoyens et citoyennes s'opposeront aussi à l'élimination d'un boisé anciennement la propriété d'une communauté religieuse et qui est fréquenté par l'ensemble des habitants du quartier. Leur lutte se soldera par un échec, le boisé sera détruit pour faire place à un immeuble multifonctionnel.

En 1981, un comité contre la violence voit le jour. Les femmes sont particulièrement actives dans ce mouvement parce que vivant pour la plupart seules, elles se sentent davantage vulnérables, surtout suite à l'assassinat d'une jeune comédienne dans son logement. Faisant le constat que les forces policières sont peu efficaces pour les protéger, elles opteront pour une stratégie qui fait appel à la solidarité des autres femmes du quartier. Des assemblées publiques sont tenues et une marche dans la nuit a lieu pour dénoncer la violence dans le quartier.

Les résidentes et résidents s'opposeront également en 1981 à la construction d'un tunnel piétonnier souterrain pour franchir l'autoroute Dufferin qui sépare le quartier Saint-Jean-Baptiste du Vieux-Québec parce que l'on craint qu'aux heures de faible affluence, il ne devienne un lieu de violence envers les femmes notamment.<sup>9</sup> On propose plutôt de réduire la largeur de l'autoroute. Le thème de la lutte à la violence refa surface à plusieurs reprises durant la décennie 1980. Plusieurs comités ad hoc formés de femmes et d'hommes seront constitués pour trouver des solutions aux problèmes de violence dans le quartier.

Les résidentes et résidents du quartier réclamaient depuis plusieurs années qu'un cimetière jouxtant une ancienne église protestante transformée en succursale de la bibliothèque municipale soit transformé en parc. En 1983, des résidents et résidentes participent à un comité formé par le Service d'urbanisme

de la Ville de Québec dont le mandat consiste à formuler des recommandations concernant l'aménagement du parc.

En 1989, des promoteurs projettent de transformer le Patro Saint-Vincent-de-Paul, édifice qui abrite de nombreux groupes communautaires et qui appartient à une institution religieuse, en petit complexe hôtelier. Sur cet enjeu, la société civile sera divisée. Lors des consultations organisées sur ce projet, une majorité se prononcera en faveur du projet pour des raisons essentiellement économiques, les groupes communautaires s'opposeront faisant valoir les perturbations à la vie de quartier que ce projet pourrait entraîner. Le Conseil de ville<sup>10</sup> partagé entre son désir de respecter la démocratie et de promouvoir la vie de quartier, acceptera de modifier le plan de zonage. Les promoteurs finiront par abandonner leur projet en raison du contexte économique défavorable.

Parallèlement aux luttes, des initiatives comme le CRAC (coopérative de vente de produits naturels et de sensibilisation à une bonne nutrition et au respect de l'environnement) et une épicerie coopérative ont vu le jour durant la seconde moitié des années 1970. Une fois les équipements obtenus ou les services mis sur pied, beaucoup d'énergies seront investies pour le maintien des équipements communautaires et des services (par exemple, la garderie, la Maison des jeunes, etc.). Certains comme l'épicerie coopérative disparaîtront.

De nombreuses études de cas ont fait ressortir le caractère souvent inégalitaire des rapports hommes/femmes au sein du mouvement social urbain: les femmes forment la majorité des membres actifs mais elles demeurent subordonnées aux hommes qui gardent le leadership et qui occupent les rôles d'avant-scène dans les organisations (Fincher et McQuillen 1989). Sur ce plan, les luttes dans le quartier Saint-Jean-Baptiste font figure d'exception. D'abord, la présence des femmes n'est pas nettement majoritaire au sein des organisations impliquées dans les luttes, les hommes du quartier sont également très présents et ils s'intéressent à tous les enjeux. Deuxièmement et contrairement à ce que de nombreuses études ont révélé, les femmes y entretiennent des rapports que l'on peut qualifier d'égalitaires avec les hommes. Comment expliquer cet écart par rapport aux observations faites ailleurs?

### Une division sexuelle quasi-absente au sein des luttes

Le fait que les femmes se retrouvent en nombre à peu près égal aux hommes sur les différents comités impliqués dans les luttes urbaines et que plusieurs

9. On craint également que ce tunnel devienne un lieu de violence envers les homosexuels qui fréquentent les nombreux bars «gais» du secteur.

10. Le Conseil est alors composé d'une majorité de conseillers et conseillères appartenant au Rassemblement populaire, parti réformiste nouvellement élu.

d'entre elles ont assumé le leadership<sup>11</sup> peut être attribué à la conjugaison de plusieurs facteurs. Certaines analyses ont expliqué la présence importante des femmes dans le mouvement social urbain par la division sexuelle du travail dans le capitalisme. Étant tenues responsables des activités reliées à la vie domestique ou plus globalement à la reproduction de la vie humaine, elles verraient leur implication comme une "extension de leurs activités" (Fincher et McQuillen 1989:604). Or, dans la mesure où la majorité des hommes qui résident dans le quartier vivent seul<sup>12</sup>, il ne peut exister une division sexuelle du travail au sein des ménages qu'ils forment. Ces hommes devant assumer seuls les tâches reliées à la sphère domestique se trouvent confrontés à l'inadéquation des lieux de la même façon que les femmes. Se sentant directement concernés, ils investissent eux aussi dans les luttes pour l'amélioration de l'environnement physique et social du quartier et ils forment un discours commun avec les femmes. La sensibilité des hommes à des préoccupations reliées à l'habitat qui est le lieu où se déroule la vie privée et communautaire est sans doute aussi imputable au rapport difficile qu'ils entretiennent avec la sphère du travail salarié. Cette dernière ne constitue pas pour la plupart d'entre eux un espace de valorisation. Cela expliquerait le fait qu'ils investissent davantage dans la dimension communautaire de leur existence, se rapprochant ainsi de leurs consoeurs.

Par ailleurs, dans les organisations, des femmes et des hommes ont agi comme porte-parole ou encore ont assumé un rôle dynamique dans la gestion de certains dossiers. Plus encore, ce sont des femmes qui ont été élues candidates puis conseillères du Rassemblement populaire (parti municipal) pour représenter deux secteurs du quartier avec l'appui des groupes impliqués dans les luttes urbaines. Selon nous, plusieurs facteurs ont contribué à cet état de faits. L'égalité des rapports entre hommes et femmes au sein des organisations mixtes est sans doute attribuable partiellement à la similitude des conditions que rencontrent les jeunes diplômés universitaires tant féminins que masculins sur le marché du travail. Les hommes n'ont pas sur le marché du travail un statut

11. Sans avoir de statistiques précises à ce sujet, les procès-verbaux des réunions révèlent que les femmes sont présentes sur les comités en nombre à peu près égal aux hommes avec une exception, celle du comité sur la violence dans le quartier où les hommes forment l'exception. Par ailleurs, l'examen des nombreuses pétitions montrent que les femmes comme les hommes se sentent très concernés par les luttes. Il faut signaler toutefois qu'au début des années 1980, certaines femmes impliquées dans les luttes ont développé un discours féministe sur la ville (Séguin et Villeneuve 1987). Plusieurs femmes du quartier avec des femmes venant d'autres quartiers de Québec ont d'ailleurs formé un «Comité des femmes» (ad hoc) au sein du Rassemblement populaire, parti d'opposition à l'Hôtel de ville (au pouvoir depuis novembre 1989). Leur objectif était de modifier le programme du parti afin qu'il intègre davantage les préoccupations des femmes.

12. Un certain nombre d'hommes vivent aussi la garde partagée, ceux-ci deviennent d'autant plus conscients de l'absence de certains équipements et de la nécessité de réaliser certaines interventions propices au maintien de la vocation résidentielle du quartier.

supérieur qui leur conférerait une certaine autorité, un certain pouvoir sur les femmes de leur génération qu'ils exerceraient ensuite dans les autres sphères sociales.

Par ailleurs Lawson et Barton (1980), dans leur étude portant sur le mouvement de défense des locataires de la ville de New York, attribuent à des stratégies de carrière le fait que les hommes prennent le leadership et qu'ils occupent l'avant-scène du mouvement. Dans la mesure où de nombreuses femmes du quartier, diplômées universitaires, sont désireuses de consolider leur position sur le marché du travail, pourquoi certaines d'entre elles n'occuperaient-elles pas l'avant-scène du mouvement dans le même but stratégique que les hommes? Enfin, un facteur contextuel : les jeunes diplômés des sciences sociales sont nombreux à être actifs dans les luttes. Rares sont ceux qui n'ont pas été sensibilisés, surtout à partir du début des années 1980, à des questions comme celle des rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes au sein des organisations politiques et celle de la sous-représentation des femmes dans les instances politiques traditionnelles. Aussi, de nombreux militants apporteront ouvertement leur appui à des femmes pour qu'elles briguent les suffrages aux élections municipales.

Enfin, si les luttes dans le quartier Saint-Jean-Baptiste participent d'une volonté de reconstitution des liens sociaux, des solidarités primaires, comme nous le montrerons, faut-il s'étonner qu'au sein des organisations qui leur donnent vie d'y trouver les hommes aussi présents que les femmes?

### Reconstruction identitaire et fabrication du lien social

Dans un texte portant sur le développement de l'État-providence, Andrew (1984) signale que les femmes de la bourgeoisie ou de la classe moyenne qui ont été les véritables instigatrices ou promotrices de mesures à caractère social, au début du siècle, étaient souvent instruites et disposaient de temps libre du fait qu'elles étaient tenues à l'écart du marché du travail. Ces dernières trouvaient dans leur action sociale, un canal pour exploiter leurs connaissances et briser leur isolement mais aussi pour oeuvrer au changement social. Ce faisant, ces actrices sociales sont devenues les porte-parole de toute une génération de femmes et d'enfants.

Ces femmes du passé partagent plusieurs traits avec non seulement les femmes mais aussi les hommes qui ont été actifs dans les luttes urbaines récentes. En raison d'une offre de travail réduite, ces acteurs, diplômés universitaires pour la plupart, plutôt que d'accepter des emplois déqualifiés, préfèrent occuper des emplois précaires (contrats de travail de durée limitée dans l'administration publique; courts contrats d'assistant de recherche à l'Université Laval) entrecoupés de longues périodes de chômage. La précarité qu'ils connaissent dans la sphère du travail salarié les amène à investir dans les projets communautaires pour plusieurs raisons. Exclues de l'État où leur

formation les prédestinait, les luttes constituent des pratiques professionnelles situées en marge du marché du travail pour les membres des groupes impliqués dans les luttes qui trouvent là un cadre d'exercice de leurs compétences qui autrement resteraient inemployées. Ils peuvent par ce canal intervenir dans la production sociale.<sup>13</sup> Par ailleurs, dans une société qui se définit, en partie du moins, par le travail (Linhart 1984), les luttes et les services que ces jeunes adultes mettent sur pied deviennent un moyen de recomposition de leur identité individuelle, le travail étant à la marge de leur biographie. Ces adultes, tant les femmes que les hommes, qui s'impliquent dans les luttes ont en commun avec les femmes de la bourgeoisie du début du siècle, une volonté de se rendre utiles socialement et de contribuer au changement social en faisant appel à leur potentiel.

Par ailleurs, les luttes dans ce qu'elles exigent en termes de présence auront pour effet de favoriser la reconstitution des liens sociaux. Pour ces jeunes adultes qui vivent seul et qui sont situés souvent en marge des réseaux traditionnels d'appartenance que sont la famille et le milieu de travail, les luttes urbaines, par la rencontre qu'elles organisent avec autrui (Linhart 1984),<sup>14</sup> permettent aux personnes impliquées de tisser, dans la durée, des liens sociaux menant à la construction d'une sociabilité bien vivante à l'échelle du quartier. Au plan de l'organisation interne, les luttes reposent sur des comités qui tiennent des réunions qui deviennent des lieux de rassemblement et permettent à des liens de se former. Par ailleurs, comme leur mode d'action externe fait appel à des tactiques de mobilisation de l'attention publique par des moyens non conventionnels comme les manifestations ou autres formes faisant usage de la présence physique (Offe 1985), ces événements deviennent des prétextes et offrent un cadre pour la rencontre des gens du quartier. Ils contribuent à consolider les réseaux.<sup>15</sup>

Soulignons ici que si les luttes urbaines mènent à la recomposition d'un mode de vie plus territorialisé, ce dernier justifie en retour les luttes urbaines qui visent à protéger ou améliorer un espace qui, du point de vue des individus

13. Plusieurs universitaires impliqués dans les luttes ont des formations en géographie, en sociologie, en service social ou encore en architecture.

14. Linhart (1984) développe l'idée que le travail constitue un élément important de la vie sociale puisqu'il organise la rencontre avec autrui. Dans un contexte de précarité de l'emploi, les luttes peuvent prendre le relais.

15. Par exemple, pour manifester leur opposition au déplacement de la garderie, les parents accompagnés de leurs enfants laissés libres de circuler et de parler à leur guise assisteront à une séance du conseil municipal. On déplacera aussi la garderie, pour un jour, l'installant dans la promenade de la galerie de boutiques de Place Québec (édifice construit pendant la phase de rénovation urbaine et propriété de la firme Trizec). Pour s'opposer à l'élimination d'un boisé, lorsqu'une équipe de bûcherons s'amène, les manifestantes et manifestants grimpent dans les arbres, empêchant les choses d'aller plus loin. Bref, ces multiples manifestations qui tiennent, selon les témoignages rapportés, un peu de la fête ont permis aux gens du quartier de se connaître de plus en plus, de tisser des liens dans la durée.

impliqués dans la vie communautaire, n'a pas d'équivalent ailleurs. Ces deux phénomènes se renforcent mutuellement.

L'exemple des luttes donne raison à Rosanvallon (1981) quand il prétend que les formes de socialisation transversales parmi lesquelles il identifie la vie associative permettent de réencastrer la solidarité dans la société. Ceci nous amène à aborder la question des formes que prend le militantisme dans les luttes menées dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

Depuis quelques années, certains auteurs ont identifié une nouvelle façon de militer. Selon Melucci (1983:15), il "existe une solidarité du groupe qui n'est pas séparable de la recherche personnelle, des besoins affectifs et de la communication des membres, de leur existence quotidienne". Andrew (1989: 84) décèle elle aussi un changement d'attitudes chez les personnes impliquées dans les groupes qui refusent de se sacrifier pour la cause et pour lesquelles l'abnégation n'est plus une vertu. Elle repère une rupture par rapport aux formes un peu plus anciennes de militantisme : refus des réunions qui n'en finissent plus<sup>16</sup> et des procédures formalistes. Le militantisme doit être à la fois un ressourcement et un plaisir pour les personnes impliquées qui y chercheraient un moyen d'assurer leur épanouissement personnel.

Pour les jeunes adultes du quartier Saint-Jean-Baptiste dont la majorité vit au sein de ménages où ils sont seuls, on peut comprendre que l'implication dans les luttes revêt une dimension personnelle qui ne peut être négligée. Outre le fait que de nombreuses amitiés vont naître dans les groupes et qu'elles vont permettre la mise en place de réseaux d'entraide sur une base personnelle,<sup>17</sup> on constate une volonté de faire une place à la dimension affective dans les organisations du quartier. Cela se traduit, notamment, dans les lieux où se tiennent les réunions et dans les pratiques. Plusieurs rencontres ont lieu au domicile d'un des membres du groupe. On décèle une symbolique du partage, il est fréquent que l'on offre du gâteau, il arrive plus rarement qu'on «brunche» ensemble, etc. On souligne les anniversaires, on se garde un peu de temps pour prendre rapidement des nouvelles de chacun et chacune. Souvent des amitiés vont se tisser entre les membres d'un même groupe, des complicités se forment. On ira après la rencontre à deux ou à plusieurs prendre un café ou une bière. Bref, il n'existe pas une rupture entre la sphère du militantisme et la sphère de la vie personnelle. Notons ici que cette règle apparaît plus nette chez les femmes que chez les hommes.

Cette nouvelle forme de sociabilité qui se construit au niveau du quartier se démarque toutefois des formes plus traditionnelles. En même temps que l'on

16. La réduction de la durée des réunions et le respect des horaires sont des modalités très importantes pour permettre la participation des femmes qui doivent assumer parallèlement leurs responsabilités domestiques et un emploi.

17. Par exemple, on se dépanne pour la garde des enfants, on s'aide pour des corvées comme les déménagements, la peinture des pièces d'un nouvel appartement; on s'échange ou se prête des pièces de mobilier, des livres, des disques, etc.

observe une volonté de ne pas exclure dans le militantisme l'expression de certaines formes de rapports relevant du domaine des relations primaires, on note une volonté d'individuation des personnes impliquées. Certaines règles assurent l'existence d'une frontière entre l'univers privé des militantes et militants et l'univers communautaire: par exemple, on doit annoncer sa visite avant de se rendre chez quelqu'un.

Rosanvallon (1981) insiste sur le fait qu'une des conditions premières du développement de formes de solidarité intermédiaire réside dans l'accroissement du temps libre car il faut du temps pour se rendre service, pour participer régulièrement à des activités de voisinage. Moins les individus disposent de temps libre, plus ils sont dépendants de l'État et consommateurs sur le marché. Il y a ici un lien à faire avec la présence, dans le quartier, de nombreux travailleurs précaires des deux sexes. Ceux-ci disposent de temps libre durant leur période de chômage ou lorsqu'ils ne sont employés qu'à temps partiel. De plus, leurs revenus faibles les empêchent de faire souvent appel au marché. De ce point de vue, les résidentes ainsi que les résidents du quartier remplissent trois conditions qui en font des candidats presque idéaux pour la mise sur pied de formes de solidarité directe. Ils ont le temps de s'impliquer dans des organisations bénévoles, leur relative solitude est une incitation à le faire et leurs faibles revenus les rendent davantage dépendants des rapports non marchands.

### Continuité ou rupture par rapport au passé?

On serait porté à penser que nous sommes en présence, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, d'une forme nouvelle de solidarité. Or, depuis quelques années, divers travaux de nature historique ont sorti de l'ombre le rôle des femmes dans la mise sur pied d'organisations bénévoles et dans le développement de l'État-providence (Andrew 1984; Gittell et Shtob, 1981; Mackenzie 1989; Thane 1991; Wolfe et Strachan 1988). Plusieurs rapprochements peuvent être faits entre les conditions qui ont présidé dans le passé à la création de ces formes d'intervention sociale et celles qui ont présidé aux luttes urbaines récentes dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

Outre le parallèle que nous avons établi entre, d'une part, le rôle des femmes de la bourgeoisie ou de la classe moyenne qui ont jadis été les véritables instigatrices de mesures à caractère social et leur exclusion du marché du travail (Andrew 1984; Thane 1991; Wolfe et Strachan 1988) et, d'autre part, les conditions de travail que connaissent les jeunes diplômés universitaires actifs dans les luttes actuelles, d'autres rapprochements peuvent être faits entre le passé et le présent.

Dans le passé, les femmes se sont montrées solidaires des couches sociales défavorisées. A la fin du XIXe siècle et au début de XXe siècle à Montréal, des voix se sont élevées, souvent féminines, pour revendiquer auprès des

pouvoirs publics et notamment des autorités municipales des aménagements pour améliorer la qualité de l'environnement urbain et les conditions de vie faites aux populations pauvres de Montréal (Wolfe et Strachan 1988). Dans les luttes urbaines actuelles, on observe aussi une solidarité envers les catégories sociales fragilisées (familles monoparentales, chômeurs, assistés sociaux, personnes âgées disposant de faible revenu, etc.). Les études à caractère historique font également état d'un contexte de changement social rapide (Wolfe et Strachan 1988; Andrew 1984). Les luttes récentes apparaissent aussi dans un contexte de mutations sociales marqué par l'extension de la précarisation de l'emploi et la crise de la famille. Des recherches devraient être conduites pour étayer la comparaison entre les deux mouvements.

Au-delà de ces convergences, observe-t-on une rupture par rapport au passé? On évoque couramment l'émergence, depuis la fin de la décennie 1980, d'un nouveau partenariat entre l'État et les organisations communautaires qui est désigné parfois par l'expression de «Welfare mix». On fait état de nouvelles "modalités de l'articulation des pratiques sociales autonomes et des services étatiques" (Lesemann 1988:129). Il s'opèrerait une division de l'intervention sociale dans laquelle l'État se réserverait le rôle d'assurer les transferts monétaires destinés à certaines catégories sociales (pauvres, chômeurs, etc.). Les fonctions de soutien social aux personnes, de prévention de la marginalisation sociale et de prise en charge de la vie humaine dans la quotidienneté ou plus globalement les préoccupations liées à la qualité de vie seraient, quant à elles, confiées aux organisations communautaires (Lesemann 1988:127). Une question s'impose ici. Sommes-nous en présence d'un nouveau partenariat ou plutôt à la fin d'un processus de marginalisation des formes communautaires de soutien social qui, depuis le déploiement de l'État-providence, apparaissaient davantage comme des formes résiduelles appelées à être remplacées par l'État? Concernant la Grande-Bretagne, Thane (1991:74) formule l'analyse suivante. Elle attribue l'oblitération des formes communautaires de soutien social à une vision téléologique d'une protection sociale qui finirait, à terme, par être entièrement sous la coupe de l'État central. Cette vision téléologique serait imputable selon cette auteure au fait que l'action bénévole a été minimisée, en dépit de son importance en Grande Bretagne depuis le XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui. Thane (1991:74) ajoute : «cette action a été traitée comme un mode d'intervention dépassé, destiné aux poubelles de l'histoire, plutôt que comme une forme durable et changeante de protection sociale, importante en elle-même. Or, c'est précisément à ce niveau que les femmes ont été particulièrement actives».

La nouveauté résiderait donc davantage dans la réhabilitation de ce mode d'intervention, dans la reconnaissance d'une complémentarité entre l'intervention étatique et les pratiques communautaires. La nouveauté peut aussi reposer sur le fait que nous sommes en présence de formes communautaires



laïques, c'est-à-dire sans lien avec l'Église.<sup>18</sup> Au Québec, la solidarité communautaire a été longtemps sous contrôle religieux, à tout le moins chez les francophones.

Il faut signaler que cette réhabilitation se fait dans un contexte particulier. Dès le début des années 1980, on observe une augmentation de la demande d'État en raison de l'apparition de nouveaux besoins alors que les anciens ne disparaissent pas. Cette période correspond avec le début de la crise financière de l'État. On est amené à reconnaître de plus en plus les limites de la solidarité étatique (Godbout and Caillé 1992:89). Au même moment, les femmes, de plus en plus nombreuses dans le salariat, attirent l'attention sur la lourdeur de la double tâche dont une partie importante consiste en diverses formes de soutien apporté à des êtres humains (jeunes enfants, parents âgés, etc.). La voie communautaire apparaît riche de possibles, surtout pour celles qui disposent de revenus modestes,<sup>19</sup> d'autant plus que sous l'impact des nouveaux mouvements sociaux - dont le mouvement urbain - les nouveaux lieux de solidarité communautaire foisonnent. Ainsi, on assisterait non pas à une nouvelle division de l'intervention sociale mais à une reconnaissance de cette division et à un changement de perspective. De résiduelles, les formes de solidarité communautaire reconquerraient le statut de nécessaires et elles sont considérées comme partie prenante d'une nouvelle citoyenneté à définir.

Par ailleurs, si on se limite aux vingt dernières années, la référence à un nouveau partenariat puise ses racines dans le fait qu'au cours des années 1970, les groupes communautaires émergents ont d'abord rejeté toute collaboration avec l'État soupçonné de volonté de domination et de récupération. Pendant longtemps, les chercheurs tout comme les acteurs des nouveaux mouvements sociaux ont dénoncé l'intervention étatique et ont mis l'accent sur les pratiques d'opposition, de contournement et de débrouillardise développant la représentation d'une rupture entre l'intervention étatique et les pratiques communautaires. Depuis quelques années, au Québec, cette représentation s'est transformée et l'on observe de nouvelles modalités d'articulation entre l'État et les groupes communautaires qui vont de la collaboration active, au titre de la complémentarité, à une collaboration qui demeure conflictuelle mais qui est acceptée au nom d'un certain réalisme (Lesemann 1988; Hamel et Klein 1991).

Cette remise à l'ordre du jour des formes de solidarité communautaire a été marquée par un passage d'une philosophie de l'imputation où l'on attribue à la société les défauts dont souffrent les individus à une philosophie de l'implication où les individus apparaissent comme les acteurs de la vie sociale

18. Il importe de souligner ici que les luttes récentes ont parfois porté sur des équipements religieux qui, avec le déploiement de l'État-providence, ont perdu leur vocation première. Les luttes ont pour objectif de se réapproprier ces lieux pour y déployer cette fois-ci une solidarité communautaire laïque.

19. Pour les femmes des couches moyennes supérieures, une autre solution existe pour alléger le fardeau de la double tâche. Elles peuvent embaucher une aide domestique.

(Donzelot 1986). Ceci restitue au niveau local toute son importance et rompt avec les conceptions d'un État gestionnaire du social, indifférent aux particularités des milieux, qui a dominé la mise en place du mode de régulation sociale de l'après-guerre.

Ceci nous amène à Magnusson (cité dans Andrew 1989:83) qui propose un changement important dans notre conception de l'État trop centrée sur les niveaux supérieurs et négligeant l'échelle locale. Pour cet auteur, les enjeux politiques actuels seraient à la croisée du local et des mouvements sociaux. Les municipalités seraient le niveau de la "vraie politique" du fait qu'elles constituent le lieu de rencontre des pratiques de domination et des pratiques de résistance et d'invention. Ceci rejoint l'analyse de nombreuses chercheuses féministes qui, signalant le lien qui existe entre les structures urbaines et la forme que prennent les rapports sociaux de sexe, ont insisté sur la nécessité pour les femmes d'intervenir dans l'aménagement urbain (Brownill 1984; Mackenzie 1989; Wekerle 1981). Dans ce contexte, faut-il se surprendre d'observer la naissance sur la scène municipale, au cours des années 1970, d'un mouvement social urbain puis la formation de nouveaux partis politiques dont de nombreux membres sont issus des groupes communautaires et sont recrutés parmi les femmes? Faut-il s'étonner aussi que ces partis soient actuellement au pouvoir à Québec et à Montréal et que des femmes y occupent des postes importants? Si certaines formes de solidarité sociale ont besoin de conditions locales particulières pour se déployer pleinement, faut-il se surprendre qu'il existe, au sein de la société civile, une volonté de prise en charge de l'État local?

Une fois l'importance de la solidarité communautaire admise, il importe de s'interroger sur ses limites.

### Limites de l'intervention sociale gérée sur une base communautaire

L'examen du cas du quartier Saint-Jean-Baptiste nous conduit à identifier certaines limites à cette forme d'intervention sociale. La mise en place d'un partenariat entre l'État et la société civile a des répercussions importantes au plan des conditions de travail. L'engagement de femmes et d'hommes (dans ce dernier cas, recrutés surtout parmi les travailleurs les plus jeunes) par des organismes communautaires<sup>20</sup> qui deviennent le débouché des jeunes diplômés universitaires est à l'origine d'un processus de dualisation de la force de travail. Un premier segment regroupe des salariés de l'État et le second, des

20. Par exemple, les animateurs et animatrices de la Maison des Jeunes, les permanents et permanentes du Comité populaire Saint-Gabriel, les salarié(e)s des divers programmes ponctuels de création d'emplois qui oeuvrent au niveau communautaire, etc.

salariés des organismes communautaires. Dans ce dernier segment, la faiblesse du financement ainsi que son caractère très aléatoire (programmes de financement qui se modifient au fil de la conjoncture et qui peuvent être discriminatoires) en font non seulement des emplois peu payés mais aussi des emplois hautement précaires (aucune assurance quant à la durée, bénéfices marginaux réduits à l'essentiel, etc.). En même temps, le lien particulier qui unit les travailleurs et les bénéficiaires entraîne souvent une forme de sur-travail par le biais de la prolongation des heures de travail sans rétribution.

Par ailleurs, la mise en place d'une intervention sociale gérée sur une base communautaire est indissociable du mouvement d'institutionnalisation du travail bénévole qui profite du fait qu'un nombre important de jeunes diplômés des sciences sociales, notamment des femmes, n'arrivent pas à s'insérer dans le marché de l'emploi<sup>21</sup> (Gittell et Shtob 1981 :74). Or, paradoxalement, par le biais de leur implication bénévole dans le mouvement social urbain, ces jeunes diplômés réduisent leurs chances de voir des emplois rémunérés et stables s'ouvrir dans leurs domaines de compétences.

La gestion communautaire de certains services sociaux et la relative dépendance de chaque organisme communautaire face au financement étatique permet l'instauration d'une flexibilité au niveau de la gestion de l'intervention sociale.<sup>22</sup> L'État peut se retirer de certains champs d'intervention en supprimant un programme de financement ou en changeant ses modalités. Le désengagement de l'État est rendu de la sorte moins visible et de ce fait plus facile que dans les champs qu'il contrôle plus directement (par ex. la santé, les allocations familiales). Si, historiquement, l'État-providence a permis de répondre à une «demande sociale d'institutionnalisation d'arrangements précaires et limités de soutien mutuel» (Lesemann 1988:128), les formes communautaires de solidarité réintroduisent précisément cette précarité et les inégalités qui en découlent.

Il existe également un danger qui guette une gestion communautaire de l'intervention sociale. Des conflits de valeurs entre les personnes qui contrôlent les organismes dispensateurs de services et leurs usagers peuvent émerger car rien n'empêche les individus qui contrôlent un organisme communautaire de tenter d'imposer leurs valeurs, leurs normes sociales. Il peut également exister des mécanismes plus ou moins subtils d'exclusion.<sup>23</sup> Il y a lieu de se de-

21. En 1973, dans son Position Paper, la National Organization for Women américaine écrivait: «...volunteerism has been society's solution for those including but not limited to women, for which there is little real employment choice» (cité dans Gittell et Shtob, 1981:74).

22. A l'instar de ce que l'on observe du côté de la production où l'on évoque de plus en plus la mise en place d'un mode d'accumulation flexible, la gestion communautaire de certains services participerait à la mise en place d'un mode de régulation sociale flexible.

23. On peut citer l'exemple des mécanismes de cooptation qui régissent l'accès aux logements dans les coopératives d'habitation. On peut aussi signaler les conceptions différentes qui se sont affrontées concernant l'aménagement du cimetière protestant. Les uns préconisaient un

mander si ce nouveau mode d'intervention sociale est conciliable avec le désir d'autonomie des individus (Rosanvallon 1981:120).

Par ailleurs, comme les femmes ont toujours été très actives dans le bénévolat, ne risquent-elles pas de devoir assumer encore seules les responsabilités sociales dévolues à l'ensemble de la communauté? L'intérêt d'une expérience comme celle du quartier Saint-Jean-Baptiste réside dans le fait qu'elle n'interpelle pas la famille ou les femmes mais l'ensemble de la communauté et notamment les hommes.

Enfin, dans la mesure où ces nouvelles formes d'intervention sociale sont dépendantes de la cohésion sociale des milieux où résident les individus (Cloutier et Hamel 1991), qu'advient-il dans les milieux peu intégrés socialement? Qu'arriverait-il dans le quartier Saint-Jean-Baptiste si les personnes les plus dynamiques venaient à le quitter? Alors que l'intervention étatique, est régie par un principe d'égalité entre les individus admissibles à un service, le «Welfare mix» introduit certaines inégalités. Si l'on adhère à une philosophie de l'implication, dans la mesure où les aptitudes des individus (ces porteurs de projets de Donzelot) sont variables d'un milieu à l'autre, la capacité de s'organiser collectivement pour faire face aux problèmes ne peut être qu'inégale d'un milieu à l'autre.

## Conclusion

L'examen des luttes urbaines dans le quartier Saint-Jean-Baptiste permet d'abord de constater que les différents rôles dévolus aux femmes et aux hommes dans la production de l'espace sont des constructions sociales qui varient historiquement et spatialement. L'analyse des luttes illustre aussi la nécessité de tenir compte des interrelations qui se tissent entre le marché du travail, la sphère privée et la vie communautaire pour arriver à une bonne compréhension de la construction sociale des lieux (Bowlby et al. 1986).

Par ailleurs, l'étude des luttes urbaines dans le quartier Saint-Jean-Baptiste remet en cause une certaine représentation des jeunes adultes qui vivent en marge du modèle familial, particulièrement ceux qui appartiennent aux couches moyennes, voulant que ces derniers souffrent d'un individualisme excessif et ne pensent qu'à se tourner passivement vers l'État-providence pour combler leurs besoins ou assurer leur confort. Les demandes territoriales ainsi que les discours sur l'espace formulés par ces jeunes au sein des luttes ont révélé, au contraire, une sensibilité aux besoins des autres catégories sociales et

respect du caractère du lieu et souhaitaient un aménagement minimal (ajouts de bancs, d'une grille protégeant l'accès, etc.) alors que les autres voulaient que l'on aménage des équipements pour les enfants (carré de sable, balançoires, etc.) et que l'on modifie passablement le lieu. La première conception a eu gain de cause.

notamment des familles du quartier.<sup>24</sup> Ceci ne signifie pas toutefois que l'unanimité a toujours régné: certains clivages, certaines différences de vues quant aux aménagements à réaliser ont existé entre les différentes générations ou couches sociales. Mais dans l'ensemble, l'observation permet de déceler une volonté de respect des besoins et des conceptions des uns et des autres même si certains arbitrages ont dû être faits.

## Bibliographie

- Andrew, C. 1984. "Women and the Welfare State", *Revue canadienne de science politique*, 17: 667-683.
- \_\_\_\_\_. 1989. "L'individu et le communautaire: impasse ou nouveau modèle de développement?", *Revue internationale d'action communautaire*, 22/62: 81-85.
- Bowlby, S.R., J. Foord et L. McDowell. 1986. "The Place of Gender in Locality Studies", *Area*, 18: 327-331.
- Brownill, S. 1984. "From Critique to Intervention: Socialist-Feminist Perspectives on Urbanization", *Antipode*, 6: 21-34.
- Cloutier, C. et P. Hamel. 1991. "Les services urbains: le défi du partenariat pour le milieu communautaire", *Les cahiers de géographie du Québec*, 35: 257-283.
- Donzelot, J. 1986. "La fin des porteurs de pancartes", *Esprit*, 112: 26-34.
- Fincher, R. et J. McQuillen. 1989. "Women in Urban Social Movements", *Urban Geography*, 10: 604-613.
- Fortin, A. 1987. *Histoires de familles et de réseaux, la sociabilité au Québec d'hier à demain*. Montréal: Saint-Martin.
- Gittell, M. et T. Shtob. 1981. "Changing Women's Roles in Political Volunteerism and Reform of the City", in C.R. Stimpson et al. (éd.), *Women and the American City*. Chicago: University of Chicago Press.
- Godbout, J. 1991. "Ce qui se passe aux frontières de l'État et de la société", *Revue québécoise de science politique*, 19: 67-79.
- Godbout, J. et A. Caillé. 1992. *L'esprit du don*. Montréal: Boréal/La Découverte.
- Hamel, P. et J.L. Klein. 1991. "Partenariat et territoire: vers une nouvelle géographie du social?", *Cahiers de géographie du Québec*, 35: 233-236.

- Lawson, R. et S. Barton. 1980. "Sex Roles in Social Movements: A Case Study of Tenant Movement in New York City", *Signs*, 6: 230-247.
- Lesemann, F. et C. Chaume. 1989. *Familles-providence: la part de l'État*. Montréal: Saint-Martin.
- Lesemann, F. 1988. "Éclatement ou recomposition du social ? Quelques réflexions à partir de la situation du Québec et d'ailleurs...", *Revue internationale d'action communautaire*, 20/60: 125-130.
- Linhart, D. 1984. "Crise et travail", *Les temps modernes*, no. 450: 1284-1315.
- Mackenzie, S. 1989. *Visible Histories, Women and Environments in a Post-War City*. Montréal: McGill-Queen's University Press.
- Melucci, A. 1983. "Mouvements sociaux, mouvements post-politiques", *Revue internationale d'action communautaire*, 10/50: 13-30.
- Morency, R. 1988. Emploi, territoire et ménages à Québec, *Les cahiers du CRAD*, 11. Université Laval, Québec.
- Offe, C. 1985. "New Social Movements: Challenging the Boundaries of Institutional Politics", *Social Research*, 52: 817-868.
- Rosanvallon, P. 1981. *La crise de l'État-providence*. Seuil, Paris.
- Seguin, A.M. et P.Y. Villeneuve. 1987. "Les rapports hommes-femmes au centre de la Haute-Ville de Québec", *Cahiers de géographie du Québec*, 31: 189-204.
- \_\_\_\_\_. 1993. "The Saint-Jean-Baptiste Neighbourhood in Québec City: A microcosm of the Relations Between the State and the Civil Society", *The Canadian Geographer*, 37: 167-173.
- Stimpson, C.R., E. Dixler, M.J. Nelson et K.B. Yatrakis. 1981. *Women and the American City*. Chicago: University of Chicago Press.
- Sullerot, E. 1984. *Pour le meilleur et sans le pire*. Paris: Fayard.
- Thane, P. 1991. "Genre et protection sociale, la protection maternelle et infantile en Grande-Bretagne, 1860-1918", *Genèses*, 6: 73-97.
- Wekerle, G.R. 1984. "A Woman's Place is in the City", *Antipode*, 6: 11-19.
- \_\_\_\_\_. 1988. "Canadian Women's Housing Cooperatives: Case Studies in Physical and Social Innovation", in C. Andrew et B.M. Milroy (éds.), *Life Spaces: Gender, Household, Employment*. Vancouver: University of British Columbia Press.
- Wolfe, J.M. et G. Strachan. 1988. "Practical Idealism: Women in Urban Reform, Julia Drummond and the Montreal Parks and Playgrounds Association", in C. Andrew et B.M. Milroy (éds.), *Life Spaces: Gender, Household, Employment*. Vancouver: University of British Columbia Press.

24. Signalons à titre d'exemples, les luttes pour l'aménagement de deux petits parcs (Scott et Berthelot); les luttes pour conserver la garderie coopérative dans ses locaux; la formation au sein du Complexe Bon Pasteur de deux coopératives réservées aux familles monoparentales; les luttes pour conserver la Maison des Jeunes du quartier. Certains pourraient y voir une stratégie de légitimation des luttes, mais nos observations nous ont permis de constater, chez les acteurs des luttes, une réelle préoccupation pour les enfants du quartier.